

A

COMME



Périodique du GRAND SERMENT ROYAL DES ARBALETRIERS DE SAINT-GEORGES DE GREZ-DOICEAU.
Abonnement annuel : 5 Euros / Compte Fortis : 271-0130745-21
Editeur responsable : B. NOE, rue de Basse-Biez, 87 à 1390 Grez-Doiceau / Bureau de dépôt : Grez-Doiceau.
Site internet : www.arbaletrier.be / E-mail : info@arbaletrier.be

N° 83 AVRIL 2009

Editorial

Le Mot du Président

Nous voilà déjà à la fête de Saint Georges et ses festivités. Comme d'habitude nous avons demandé la participation de tous à nos engagements, c'est pourquoi je vous remercie de votre volontariat. Il est très agréable pour moi de constater que tous les compagnons, lorsqu'il y a une action à mener, ne se présentent jamais avec les pieds de plomb.

Nous aurons donc l'honneur et le plaisir de congratuler les Roys et les Princes des trois disciplines lors de leur intronisation ;

A savoir :Roy à 6 m.....José NOE	et son Prince	Philippe LANDRIEU
Roy à 10 m.....Joël DEVROYE	et son Prince	André DUYSSENS
Roy à 20 m.....Julien HENRY	et son Prince	Joël DEVROYE

Nos félicitations à nos brillants lauréats.

Marcel.



GRAND SERMENT ROYAL DES
ARBALETRIERS
DE ST-GEORGES DE GREZ-
DOICEAU asbl

7 siècles de tradition
et 30 ans de passion
à la frontière du
sport et du folklore

Un peu d'histoire...

Les Gréziens qui accompagnèrent leur seigneur, le comte Werner III aux croisades en revinrent avec une arme nouvelle « l'arbalète ». Dès 1152, afin de se défendre contre les pillards et les envahisseurs, les habitants de Grez créent une gilde religieuse qu'ils placent sous la protection de St Georges.

La gilde s'est ensuite constituée en « serment ». Ses membres devaient jurer de remplir loyalement leurs obligations, c'est-à-dire de participer aux exercices de maniement des armes ainsi que maintenir l'ordre et veiller à la sécurité.

En 1312, le « Serment de Grez » fut reconnu par la Charte de Cortenberg sanctionnée par Jean II duc de Brabant.

Avec la création des armées régulières et l'installation d'une paix relative, les tirs annuels des Roys et les tirs de compétition ont fini par effacer le rôle militaire premier du Serment. Il s'est petit à petit transformé en société d'agrément mais a néanmoins gardé la tradition de la prestation de serment.

Après plusieurs interruptions notamment à la révolution française, le Serment cessa d'exister en 1835.

Les traditions ancestrales de tir et de prestation de serment auraient été perdues définitivement si, en décembre 1978, quelques Gréziens passionnés n'avaient décidé de les

relancer. Il y a donc 30 ans, que les activités de la Gilde ont repris.

Notre Gilde aujourd'hui

Il s'agit d'un groupe d'**Amis** réunis par un **serment de fidélité** qui défendent en outre un certain nombre de valeurs : entraide, dévouement, maîtrise de soi, persévérance, esprit d'équipe, ouverture aux autres, ...

Nos occupations principales sont :

- Le tir à l'arbalète à l'échelon local, régional et national avec initiation des jeunes.
- Des activités culturelles et de loisir accessibles aux membres de la gilde et à leurs amis
- La participation à la procession de St Georges, aux cérémonies patriotiques et à d'autres activités organisées dans la commune au niveau culturel, folklorique ou patriotique.

Nous comptons actuellement 58 membres dont 7 jeunes

Le tir à l'arbalète

Ce n'est pas un sport spectaculaire qui attire les foules. Il s'agit d'un sport **non violent** et **non polluant**. Il est accessible à tous, hommes, femmes et jeunes dès l'âge de 12 ans. Il demande de l'entraînement, de la persévérance, de la discipline et surtout une bonne dose d'enthousiasme et dévouement au profit de l'équipe

Pour mieux nous connaître

Plusieurs occasions s'offrent à vous :

- Assister à notre messe annuelle avec intronisation de Roys le samedi 25 avril à 18h00
- Nous rejoindre, le dimanche 26 avril après la procession, sous le préau de l'école communale,
- Venir nous rendre visite à l'ancienne école de Hèze le jeudi soir entre 19h30 et 22h00
- Visiter notre site internet : www.arbalétrier.be

(Article publié dans le « St Djoir » d'avril 2009)
Bernard.

Quelle peut-être la vitesse d'une flèche d'arbalète ?

Dans notre local, le tir à 6 m est le plus répandu, c'est donc celui là que nous allons développer.

La vitesse de la flèche : « V » = D / T
Sachant que : V : vitesse en m/s

D : distance en m
T : temps en s

1 heure = 3600 s

1 Km = 1000 m

3600/1000 = 3,6

Multiplier des m/s par 3,6 permet donc aisément d'obtenir des km/h.

Les essais dans le stand de tir ont démontré que le temps mis par la flèche peut varier assez fortement en fonction de l'arme, l'arme la plus puissante (celle de Joël) ou une autre arme classique. Le temps variant entre 0,05 et 0,07 secondes.

La vitesse calculée sera donc :

« A 0,05 s » : V = (6 m / 0,05) X 3,6 = 432 km/h

« A 0,07 s » : V = (6 m / 0,07) X 3,6 = 309 km/h

On peut savoir également :

- que la vitesse du son au niveau de la mer est de 340,29 m/s soit 1225 km/h
- que la vitesse avec une arbalète Compound 60 livres est de 250km/h
- que la vitesse avec une arbalète Classique 35 livres est de 180km/h
- que la vitesse avec une arbalète Classique 32 livres est de 175km/h

Quelle distance parcourra une flèche tirée dans la nature ?

Pour une arbalète de chasse moderne :

- Puissance : 150 livres (la force exercée pour maintenir l'arme bandée, qui est aussi celle qui sera appliquée au projectile, correspond à celle d'un **poinds** d'environ 75 kg, soit 700 **Newton** ; la dénomination "puissance" et sa mesure en "**livres**" sont traditionnelle en archerie,

bien qu'il s'agisse d'une **force** et non d'une **puissance**).

- Vitesse initiale : 102 m/s (env. 368 km/h).
- Fonction de l'angle alpha de départ.
- Sans rencontrer d'obstacle et sans vent.

La distance sera donc :

- Distance = (vitesse)² X sin(alpha) X cos(alpha) / 9,81
- Le calcul ne tient pas compte de la résistance de l'air.
- Le point d'arrivée est à la même hauteur que le point de départ.
- Exemple avec alpha = **45°** et vitesse initiale : 102 m/s
Distance = 102² X 0.707107 X 0.707107 / 9,81 = **530 mètres**.
Exemple avec alpha = **30°** et vitesse initiale : 102 m/s
Distance = 102² X 0,5 X 0,86603 / 9,81 = **459 mètres**.
Exemple avec alpha = **15°** et vitesse initiale : 102 m/s
Distance = 102² X 0,2588 X 0,9659 / 9,81 = **265 mètres**.

Faites donc très attention si vous comptez mettre en pratique les calculs ci-dessous. Ne le faites surtout pas dans votre jardin. Ne sous-estimez pas la longueur de votre jardin et encore moins la proximité des voisins.

Philippe.

🍷 Bon Appétit 🍷

Tartelette aux pommes et aux amandes

Ingrédients :

- 1 pâte feuilletée
- 2 pommes
- 25 cl de crème fraîche
- 2 œufs
- 50 gr de sucre + 20 gr de sucre
- 50 gr d'amandes effilées
- confiture d'abricot

Préparation :

- Déroulez la pâte et découpez 6 fonds de tartelette
- Placez les moules à tartelettes sur une grille allant au four
- Garnissez les moules avec les fonds découpés, en prenant soin de les piquer à l'aide d'une fourchette
- Tapissez les fonds avec de la confiture d'abricot
- Epluchez les pommes et découpez-les en fines lamelles
- Répartissez les pommes coupées dans les fonds de tartelettes
- Fouettez les œufs et la crème fraîche dans un bol mélangeur
- Ajoutez les 50 gr de sucre
- Mélangez le tout
- Versez le mélange sur les pommes
- Parsemez d'amandes effilées
- Faites fondre le sucre restant dans 2 dl d'eau
- Garnissez les tartelettes à l'aide de ce sirop
- Préchauffez le four à 180°
- Faites cuire les tartelettes durant 30 minutes à 180°

Si vous ne disposez pas de moules à tartelettes vous pouvez également utiliser une platine à tarte ordinaire, c'est tout aussi délicieux.

Agnès.



Bon mot

Chez le pharmacien, une vieille paysanne explique :
- Le vétérinaire et le docteur sont venus à la ferme. On a une vache qui est malade et mon mari n'est pas bien non plus. Voilà les deux papiers pour les médicaments. Seulement, faites-moi une marque sur la bouteille de la vache : si je donnais à la bête la drogue qui est pour mon mari, elle pourrait en crever.

Activités de tirs.



Résultats et calendrier.



CHAMPIONNAT DE BRUXELLES BRABANT

Classement après 4 concours

6 M

HONNEUR

1. J. DEVROYE	396
(100-99-100- 97)	
2. M. LANDRIEU	389
(95- 97- 98-99)	
3. A. DEBRUYNE	387
(97- 99- 96- 95)	
5. W. HEMELEERS	380
(98- 96- 91- 95)	
7. MA. TIELEMANS	285
(98- 95- - 92)	

CAT.A

3. P. DESSART	380
(91- 96- 97- 96)	
6. M. VAN GELDER	344
(83- 80- 92- 89)	
9. R. GODFROID	188
(91- 97- -)	
10. B. NOE	187
(94- 93- -)	
12. PH. LANDRIEU	275
(92- 91- - 92)	
16. Ch. PREVINAIRE	78
(78- - -)	

CAT.B

1. J. NOE	380
(96- 92- 95- 97)	
5. M. DUYSSENS	372
(94- 92- 93- 93)	
6. A. DUYSSENS	370
(96- 90- 94- 90)	
8. G. WILLEKENS	369
(93- 93- 94- 89)	
11. F. LEFEVRE	364
(95- 94- 87- 88)	
16. J. HENRY	352
(82- 91- 91- 88)	
21. C. DEVROYE	278
(94- 94- - 90)	
26. A. THOMAS	194

(98- 96- -)

30 J-CL WARZEE	181
(89- 92- -)	
36. A. NOE	93
(93- - -)	
37. P. VAN CAENEGEM	87
(87- - -)	
39.A. HAENTJENS	83
(83- - -)	

EQUIPES

I

1. GREZ I	4 pts
[1(491) 1(488) 1(486) 1(484)]	
2.St.GEORGES I	9 pts
[2(480) 2(477) 3(477) 2(473)]	
3 SABLON I	13 pts
[4(362) 4(472) 2(482) 3(465)]	
4. VROLIJKE I	14 pts
[3(460) 3(474) 4(454) 4(448)]	

II

1. GREZ II	5 pts
[1(382) 1(381) 1(372) 2(372)]	
2. St. GEORGES II	10pts
[2(362) 2(355) 3(359) 3(356)]	
2. ENGHIE I	10 pts
[3(271) 4(93) 2(361) 1(433)]	
4. SABLON II	16 pts
[5(0) 3(260) 4(351) 4(158)]	
5. VROLIJKE II	19 pts
[4(87) 5(83) 5(0) 5(0)]	

10 M

HONNEUR

1. J. DEVROYE	382
(96- 97- 94- 95)	
1. A. DEBRUYNE	382
(93- 96- 96- 97)	
4. M. LANDRIEU	370
(94- 97- 92- 87)	
6. W. HEMELEERS	369
(93- 90- 91- 95)	
7. P. DESSART	369
(89- 92- 91- 97)	
8. MA. TIELEMANS	282
(96- 90- - 96)	
9 .PH. LANDRIEU	274
(95- 92- - 87)	

CAT.A

6. C. DEVROYE	274
(95- 88- - 91)	
7. B. NOE	181
(88- 93- -)	
9.R. GODFROID	180
(90- 90- -)	
11. M. VAN GELDER	265
(88- 85- - 92)	

CAT.B

1. J. NOE	360
(92- 87- 89- 92)	
3. G. WILLEKENS	358
(87- 92- 90- 89)	
12. M. DUYSSENS	340
(91- 81- 81- 87)	
13. A. DUYSSENS	337
(91- 83- 85- 78)	
19. F. LEFEVRE	263
(- 87- 93- 83)	
22. A. THOMAS	182
(91- 91- -)	
27. J.CI. WARZEE	156
(81- 75- -)	
29.A. HAENTJENS	89
(89- - -)	
31. P.VAN CAENEGEM	85
(85- - -)	
32. G. de HOSTE	83
(;83- - -)	

EQUIPES

I

1. GREZ I	4 pts
[1(476) 1(475)1(466) 1(480)]	
2. St.GEORGES I	9 pts
[2(463) 2(463) 3(452) 2(458)]	
3. SABLON I	12 pts
[4(345) 3(460) 2(453) 3(452)]	
4. VROLIJKE I	15 pts
[3(451) 4(442) 4(445) 4(414)]	

II

1. GREZ II	5 pts
[1(369) 1(363) 1(355) 2(364)]	
2. ENGHIE I	9 pts
[3(84) 3(86) 2(343) 1(419)]	
3. St GEORGES II	10pts
[2(357) 2(349) 3(332) 3(347)]	
4. VROLIJKE II	17 pts
[3(84) 4(80) 5(0) 5(0)]	

5. SABLON II 18 pts
[5(0) 5(77) 4(167) 4(85)]

10 M D

1. J. DEVROYE 387
(97- 96- 97- 97)
3. Ph. LANDRIEU 284
(95- 94- - 95)

**CHAMPIONNAT
DE
BELGIQUE**

Classement après 2 concours.

6 M

HONNEUR

4. J. DEVROYE 195
(98- 97)

CAT.HOMMES

1. B. NOE 193
(96- 97)
3. M. LANDRIEU 192
(95- 97)
4. A. BEBRUYNE 191
(94- 97)
19. A. DUYSSENS 173
(84- 89)
26. PH. LANDRIEU 89
(89-)

JUNIORS

4. M. DUYSSENS 186
(92- 94)
5. C. DEVROYE 185
(93- 92)

SENIORS

5. J. NOE 186
(93- 93)
8. W. HEMELEERS 182
(91- 91)
12. R. GODFROID 92
(92-)

EQUIPES

1. Help u Zelve Leuven
pts. 983 bar. 98
2. St. Georges Grez-Doiceau
pts. 958 bar. 97

3. St Bartholomeus Tienen
pts. 950 bar. 97
4. C.R.A.A. Visé
pts. 940 bar. 98
5. Champ de Mars Dampremy
pts. 934 bar. 90
6. St. Sébastien Ciney
pts. 917 bar. 94
7. CO. Notre Dame Dinant
pts. 902 bar. 90

10M

HONNEUR

1. J. DEVROYE 194
(96- 98)

CAT.HOMMES

1. M. LANDRIEU 191
(95- 96)
2. A.DEBRUYNE 189
(94- 95)
6. B. NOE 184
(93- 91)
11. A. DUYSSENS 174
(83- 91)
20. PH. LANDRIEU 95
(95-)

CAT.JUNIORS

3. C. DEVROYE 173
(89- 84)
5. M. DUYSSENS 167
(82- 85)

SENIORS

4. W. HEMELEERS 183
(89- 94)
4. J. NOE 183
(90- 93)
14. R. GODFROID 85
(85-)

EQUIPES

1. St.-Georges Grez-Doiceau
pts. 949 bar. 95
2. Help U Zelve Leuven
pts. 943 bar. 99
3. St. Bartolomeus Tienen
pts.916 bar. 90
4. Les Arbalétriers Visétois
pts.897 bar. 92

TIRS ANNIVERSAIRES

Janvier 2009

Catégorie A : Joël Devroye
Catégorie B : Julien Henry
Catégorie Juniors : Alison Thomas

Tir du Président 2009

Catégorie A : Joël Devroye
Catégorie B : Guy Willekens
Catégorie Juniors : Alison Thomas

Février 2009

Catégorie A : Patrick Dessart
Catégorie B : Georges de Hosté
Catégorie Juniors : Alison Thomas

Mars 2009

Catégorie A : Joël Devroye
Catégorie B : André Duysens
Catégorie Juniors : Frédéric Lefèvre

Avril 2009

Catégorie A : Bernard Noé
Catégorie B : Julien Henry
Catégorie Juniors : Célia Devroye

**ROYS ET PRINCES
2009**

Tir du Roy à 6 M

Le samedi 21 mars 2009 à 20 h 00, 17 tireurs se retrouvent au local pour déterminer celui qui sera Roy pour 2009.

Au troisième tour, alors que 21 h 00 sonne, José fait exploser la cartouche. Son barrage est presque impossible à battre, mais chez nous rien n'est gagné à l'avance, il reste encore 10 candidats (quelques gros bras), mais personne ne parvient à égaler sa performance. Il est sacré Roy.

Nous devons attendre le sixième tour pour voir Philippe enlever le titre de Prince. Il est 21 h 49.

Tir du Roy à 10 M

A 22 h 12, 13 candidats tentent leur chance à 10 M et à 23 h 02, soit au deuxième tour Joël (encore lui), met tout le monde d'accord et devient Roy. Il assure son titre d'Empereur. A 23 h 27 André Duysens devient Prince. Note de la rédaction : les concours ont eu lieu en toute régularité, si vous regardez bien, cela est le pur hasard, mais les Roys et Princes à 6M et 10M font tous partie du comité. Ils devront à nouveau assurer le souper spaghetti du mois de janvier 2010.

Tir du Roy à 20 M

Le samedi 28 mars 2009 à 14 h 00, 11 tireurs se présentent pour enlever le titre de Roy à 20 m pour l'année 2009. Au premier tour personne ne réussit un plein centre. Nous devons alors interrompre momentanément la partie, car la pluie nous oblige à nous mettre à l'abri.

Au deuxième tour, il est alors 14 h 56, Joël fait un plein centre, il est Prince à 20 M, car il ne peut cumuler deux titres de Roys la même année. Sept minutes plus tard Julien Henry, pour sa première participation à ce tir, devient Roy à 20 M

En résumé, voici le classement pour 2009 :

	<u>Roys</u>	<u>Princes</u>
6 M	José	Philippe
10 M	Joël	André Duy.
20 M	Julien	Joël

Empereur à 10 M

Joël Devroye

Voilà les cuistots pour janvier 2010.

Quelques statistiques supplémentaires

José n'avait jamais été Roy à 6 M.

Philippe n'avait jamais été Prince à 6M, il ne lui manque que le Roy à 10M.

André Duysens est deux fois Prince en trois ans.

Joël égale le record de Bernard au nombre de titres de Roy à 10 M.

Joël cumule 20 titres de Roys et Princes alors que le second, André Debruyne n'en a que... 13.

Tous les titres pour 2009 sauf celui de Roy à 20 M sont pour les membres du comité. Le reste des statistiques se trouve sur le site.

Tirs internationaux

Certains membres de chez nous participent à de nombreux concours nationaux et internationaux.

Notre ami Willy Hemeleers a participé du 24 au 28 mars 2009 à l'EUROPEAN CHAMPIONSHIP FIELD-CROSSBOW à 18 M à Malinska en Croatie, où il a remporté la deuxième place.

Bravo Willy pour ta performance.

José.



Réunion du 6 janvier 2009.

- Pour des raisons de santé, Marcel Vancaster n'a pas pu assister à l'Assemblée Générale de l'U.N.A.B le 13 décembre 2008.
- Le jeudi 22 janvier 2009, nous accueillerons l'Amicale des Parado section Wavre et environs. Philippe a réalisé une cible pour marquer cette visite.
- Nous avons établi les catégories pour les tirs anniversaires. Les listes seront affichées aux valves.
- Bilan du souper spaghetti du 3 janvier 2009.
Entrées 265 €
Sorties 196,63 €
Boni 68,37
- Nous avons déterminé l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2009 :
 - Compte rendu de l'Assemblée Générale du 3 avril 2008
 - Attribution d'un mandat de

vérificateur aux comptes. Jean-Pierre VAN Nuffelen est sortant et rééligible. Les candidatures devront être transmises au secrétaire pour le jeudi 22 janvier 2009

- Fête St. Georges nos activités et intronisation des Roys

- Bilan des activités 2008 : tirs intérieurs et extérieurs

- Remise des prix aux membres méritants

- Calendrier 2009

- Situation financière

- Nous avons reçu la candidature comme membre de Marie Van Gelder. Ses parrains sont Marcel Vancaster et Willy Hemeleers. Le comité accepte cette candidature à l'unanimité

Assemblée générale du 31 janvier 2009

- Le Président ouvre la séance en demandant une minute de silence à la mémoire des 15 membres décédés depuis la reprise de nos activités en 1978.
- Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale du 3 avril 2008.
- Election d'un commissaire aux comptes. Aucune candidature n'ayant été remise au comité, Jean-Pierre Van Nuffelen sortant et rééligible a été reconduit dans sa fonction pour une durée de 4 ans.
- Guy Willekens nous a réalisé un porte manteau en fer forgé pour y déposer les colliers de Roys pendant la messe de la gilde.
- Il n'y aura pas de tombola cette année durant le tir de démonstration à l'occasion de la St-Georges.
- Philippe Landrieu, capitaine de tir, fait le bilan sportif 2008.
- Monsieur Victor Pirot procède à la remise des prix aux lauréats
- Présentation du calendrier 2009.
- Georges de Hosté fait le bilan financier pour 2008. Les comptes ont été vérifiés par B.Noé et J.P. Van Nuffelen.
Nous donnons décharge au trésorier G. de Hosté pour le bilan financier de 2008.

- Roger Godfroid propose d'acheter des bons de caisse Fortis.
Réponse : Le comité évite des placements à risques.
- Rappel des changements de dates pour les tirs des Roys
- Certains tirs internes sont supprimés :
le tir de Jean-pierre Ancart
le tir du trésorier
le combat naval.
- Nous remercions Philippe Landrieu pour la tenue à jour de notre site internet.

Réunion du 3 février 2009.

- Les adolescents qui sont déjà membres depuis plusieurs années de doivent pas exécuter de stage préalable à la prestation de serment.
- Une casquette au logo de la Gilde nous a été présentée. Si la demande est suffisante nous en ferons confectionner. Le prix sera déterminé plus tard.
- Nous avons fait un choix pour l'écusson qui sera brodé sur le collier de Roy à 6 M.
- Le 14 février, Marcel Vancaster assistera à l'Assemblée Générale de l'U.R.A.

Réunion du 3 mars 2009.

- André Duysens a commandé 15 casquettes au logo de la Gilde au prix de 7 € pièce. Elles seront vendues à 9 € pièce.
- Après avoir vérifié le contrat d'assurance de l'U.R.A. avec l'aide de Mr Victor Piro, nous avons pu constater que nous étions assurés pour toute activité au sein de la Gilde.
- Nous devons envisager d'inviter les différents clubs de la commune dans le but de nous faire connaître et éventuellement de recruter de nouveaux membres
- Le collier de Roy à 6M a été rénové par Georges de Hosté
- Bernard Noé rédigera un article qui paraîtra dans le journal paroissial St. Djoir.
- Ordre du jour de l'Assemblée générale du 16 avril 2009 :
-Préparation de la Messe de la St.

Georges du 25 avril 2009. Pour la messe le rendez-vous se fait devant l'église à 17 h 30.

- Préparation de la procession et de la démonstration de tir du dimanche 26 avril 2009. le rendez-vous pour la procession est à 9 h 30 à l'école de musique.

José.

Pour notre culture..... Saviez-vous que....

- L'expression " Il vente à écorner les bœufs " vient du début du siècle lorsque les fermiers devaient couper les cornes des bœufs, ils choisissaient des journées de grand vent. Ceci avait pour effet de favoriser la cicatrisation et du même coup d'empêcher les mouches de contaminer les plaies.
Les mouches ne volent pas par journée de grand vent.
- A l'origine, le Coca-Cola était vert.
- Il y a chaque jour plus de billets imprimés pour le Monopoly que pour le Trésor US.
- Les Hommes peuvent lire une plus petite écriture imprimée que les femmes, par contre les femmes entendent mieux.
- Pourcentage du continent africain encore sauvage : 28% OK ?
Maintenant écoutez ça :
pourcentage du continent nord-américain encore sauvage : 38%
- Les plus jeunes parents au monde avaient 8 et 9 ans et vivaient en Chine en 1910.
- Le plus jeune Pape était âgé de 11 ans.
- Sur tous les jeux de cartes, les 4 Rois représentent les 4 Grands Rois de l'histoire :
Pique: le Roi David
Trèfle: Alexandre Le Grand
Cœur: Richard Cœur de Lion
Carreau: Jules César
- $111.111.111 \times 111.111.111 = 12.345.678.987.654.321$
- Lorsque vous croisez une statue équestre dans un parc, si le cheval a :
- Ses 2 jambes avant en l'air,
le personnage représenté est mort au combat.

- Si une jambe est en l'air,
le personnage est mort des suites de blessures reçues au combat.
- Si les 4 jambes sont au sol,
le personnage est mort de causes naturelles (pas au combat).

En passant, le cheval a des jambes, et non des pattes.

- Qu'est-ce qui se produit le plus au mois de décembre que dans n'importe quel autre mois ?
la conception.
- Si on épelle tous les nombres en anglais (one, two, three, four,...) jusqu'où faut-il aller pour trouver la lettre A ?
1000 (one thousAnd)
- Quel est le seul aliment qui ne se gâte pas ?
Le miel
- Qu'ont en commun les gilets pare-balle, les escaliers de secours, les essuie-glaces, les imprimantes laser ?
Tous ont été inventés par des femmes.
- Une coutume vieille de 4000ans, à Babylone, voulait que pendant le mois qui suivait un mariage, le père de la mariée devait offrir à boire à son beau-fils autant de « mead » qu'il pouvait. Le « mead » était une bière à base de miel, et comme le calendrier était basé sur les cycles lunaires, cette période était appelée le mois du miel, et d'où, de nos jours la Lune de Miel !
- Sous l'Ancienne Angleterre, si on n'était pas membre de la famille royale, on ne pouvait pas avoir de relations sexuelles sans l'accord du Roi. Pour avoir un bébé, il fallait demander audience auprès du Roi, qui vous remettait un panneau à clouer sur votre porte pendant le rapport. Sur le panneau était écrit F.U.C.K. pour Fornication Under Consent of King. Vous connaissez maintenant l'origine de ce mot.
- Les Écossais ont inventé un jeu il y a des années. Il était intitulé: Gentlemen Only, Ladies Forbidden (Réservé aux Hommes, Interdit aux Femmes)... G.O.L.F ! c'est ainsi que ce mot est entré au dictionnaire.

Vous voyez! Nous allons nous coucher moins niaiseux, ce

soir.....c'est-à-dire aussi naïfs
mais plus renseignés...

Philippe.